

CHAMPIONNAT NATIONAL DE SAVATE BOXE FRANCAISE

I - LA COMPETITION

a) L'épreuve

Elle a lieu sous forme d'assauts. Elle se déroule soit en tableau, soit en poules pour certaines catégories. La durée des assauts est fixée au minimum à 2 X 1'30 en - qualification ou en poule éliminatoire. Les finales se déroulent en 3 X 1'30.

b) Catégories

Elles sont définies selon les règlements de la F.F.S.B.F.D.A. et sont énumérées dans la note d'organisation. Pour les femmes, les catégories de poids sont déterminées par une pesée qui a lieu avant les éliminatoires. Elles participent entre elles au Championnat selon une formule déterminée le 1er jour, en fonction du potentiel de participation (nombre, catégories de poids, tableaux ou poules).

II - EQUIPES - LA PARTICIPATION

a) Composition

Chaque ligue peut engager une équipe composée :

- d'un C.T.L. (non compétiteur assurant le rôle de soigneur)
- de 10 compétiteurs (sans excéder 2 par catégorie)
- de 3 compétitrices.

b) Minima

- Hommes à partir de gant jaune
- Femmes à partir de gant rouge

c) Contrôles

Outre les règles citées en préambule, les compétiteurs doivent présenter leur licence et passeport F.F.S.B.F.D.A. à jour.

III - CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

a) Classement individuel

- par catégories de poids

b) Classement par équipe

Un seul classement général par équipe est établi par addition des points obtenus aux différentes finales.

Les points sont attribués comme suit :

- Victoire : 3 points
- Défaite : 1 point
- Disqualification : - 3 points

L'équipe qui a totalisé le plus grand nombre de points est déclarée Championne de France de Savate Boxe Française.